INITIALES DU MAIRE
RL
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 15 MAI 2023 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Yvon Gauthier
Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :
Monsieur Médérick Gagnon, directeur général et greffier-trésorier par intérim

2023/05-06

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2023/05-07

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2023/05-08

PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 avril 2023 et de la séance extraordinaire du 1er mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux soumis.

2023/05-09

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 73 213,35 $ soient acceptés et que les comptes à payer au 30 avril 2023 d'une somme de 37 709,87 $ soient acceptés et payés, le tout totalisant 110 923,22 $.

2023/05-10

SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller est invité à présenter l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

INITIALES DU MAIRE
RL
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

2023/05-11

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT Nº 2023-04 RÉGISSANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL

Yvon Gauthier donne avis qu'à une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le règlement nº 2023-04 régissant les règles de fonctionnement des séances du conseil.

Le projet de règlement, expliqué par le président, est déposé au conseil et des copies sont disponibles pour le public.

2023/05-12

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES – AUTORISATION D'ENCHÉRIR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, par sa résolution nº 2023/03-03 adoptée lors de la séance du 20 mars 2023, a transmis au bureau de la MRC de Manicouagan, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 8 juin 2023 à 10 h;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1038 du *Code municipal* lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER Annik Girard, greffière-trésorière adjointe ou Édith Martel, secrétaire, à enchérir et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente, et ce, aux montants suivants :

- 96040 3239 19 1486 pour un montant de 653,20 $ plus les frais;

Cette somme, pour chaque dossier, équivaut au montant des taxes, en capital, intérêt, pénalité et frais, plus les frais encourus pour procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes.

2023/05-13

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM - DÉMISSION

ATTENDU la lettre de démission de Médérick Gagnon, directeur général et greffier-trésorier par intérim;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la démission de Médérick Gagnon, en tant que directeur général et greffier-trésorier par intérim soit acceptée en date du 19 mai 2023;

QUE le conseil remercie monsieur Gagnon pour l'excellent travail accompli;

QUE les services de Médérick Gagnon soient utilisés, lorsque requis après le 19 mai, pour finaliser des dossiers déjà en cours.

2023/05-14

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE - DÉMISSION

ATTENDU la lettre de démission de Annik Girard au poste de greffière-trésorière adjointe;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

ATTENDU le préavis d'un mois exigé à l'article 6 de l'entente de travail;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la démission de Annik Girard soit acceptée en date du 16 juin 2023;

QUE le conseil remercie madame Girard pour l'excellent travail accompli au cours des 21 dernières années.

2023/05-15

ENTENTE DE TRAVAIL 2022-2025 – MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT les nombreuses demandent acheminées au conseil;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte d'ouvrir l'entente de travail en vigueur des employés afin d'y apporter des modifications;

QUE le maire et le directeur général et greffier-trésorier, soient autorisés à signer la nouvelle entente de travail du 15 mai 2023 au 31 décembre 2025.

2023/05-16

EMBAUCHE ESTIVALE

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER l'embauche du personnel suivant pour la saison estivale :

- Louis-Philippe Harvey, manœuvre à l'entretien des terrains;
- Mélina Lajoie, coordonnatrice de camp de jour;
- Marie-Rose Harvey et Kézanne Imbeault comme monitrices de camp de jour;
- Marie-Claude Pelletier, Sara Létourneau-Côté et Dylan Desbiens comme préposés à l'information pour le bureau d'accueil touristique
- Solange Jean et Luce St-Pierre comme préposées à l'accueil au camping;
- Joël Durand comme préposé à l'entretien au camping (conditionnel à la vérification des antécédents judiciaires).

D'AUTORISER le maire et le directeur générale et greffier-trésorier à signer l'annexe à ajouter à l'entente de travail en vigueur pour les conditions de travail.

2023/05-17

EMBAUCHE - JOURNALIER

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2023/01-05;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de Patrice Beaudin au poste permanent à temps plein de journalier aux conditions de l'échelon 2 de la classe d'opérateur-journalier de l'entente de travail en vigueur, et ce, en considération de son permis de conduire classe 3.

2023/05-18

BOÎTE DE TRANCHÉE - AUTORISATION D'ACHAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à l'obligation de se conformer aux règles de la CNESST en ce qui concerne les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une boîte de tranchée modulaire en aluminium au montant 13 399,38 $, plus taxes

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

INITIALES DU MAIRE
AL
INITIALES DU GREF.-TRÉS.
ARe

No de résolution
ou annotation

applicables, auprès de l'entreprise Étançonnement Québec et de payer cette dépense à même le surplus accumulé.

2023/05-19

ACQUISITION D'UN CHARGEUR - APPEL D'OFFRES - SERVICES JURIDIQUES DE LA FQM

CONSIDÉRANT QUE la pépine ne répond plus aux besoins de la Municipalité puisqu'elle nécessite de multiples réparations dont les coûts sont supérieurs à sa valeur;

CONSIDÉRANT QU'il devient nécessaire de faire l'acquisition d'un chargeur neuf;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à la majorité des conseillers présents d'utiliser les services d'assistance juridique de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour la rédaction et la publication des documents d'appel d'offres pour l'achat d'un chargeur.

2023/05-20

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est traitée.

2023/05-21

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2023/05-22

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions des élus et des personnes présentes après chaque point.

2023/05-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 07.

Maire

Directeur général et
greffier-trésorier par intérim

Je Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.